

CAHIER DES CHARGES DE L'APPEL D'OFFRES RESEAU THEMATIQUE DE RECHERCHE - RTR 2018

1) CONTEXTE

En 2014, la Région a mis en place le dispositif des Réseaux Thématiques de Recherche (RTR) et soutenu des programmes d'animation mis en œuvre par des réseaux régionaux de laboratoires sur différentes thématiques. Au regard des résultats significatifs observés dans ces 7 RTR, la Région envisage de reconduire le dispositif.

Cette action s'inscrit dans l'objectif 5 « investissement dans la recherche au service de la création de savoirs » du SRESRI voté le 22 février 2018 et en particulier dans l'action 11 intitulée : *Renforcement du soutien régional à la recherche d'initiative académique*. Il y est précisé qu'il sera demandé aux futurs RTR de « définir une **trajectoire ambitieuse en termes de visibilité, d'attractivité et de positionnement compétitif**, avec des objectifs précis en termes de dépôt et de succès aux appels à projets nationaux et européens ».

2) OBJECTIFS ET CHAMPS DE L'APPEL D'OFFRE

- Renforcer les actions visant à améliorer la visibilité et l'attractivité de la recherche, de l'enseignement supérieur, et des thématiques phares de la Région.
- Soutenir la création de réseaux qui mettront en place une dynamique d'animation pour faire émerger des projets collaboratifs au niveau national et européen.
- Encourager les collaborations interdisciplinaires et favoriser les échanges entre chercheurs, entreprises, clusters, au niveau national et/ou européens.
- Faciliter l'accès aux programmes de financements européens (Horizon 2020 notamment), aux appels à projets de type ANR – MRSEI, ... par l'établissement de liens durables avec des partenaires scientifiques internationaux, des clusters français et/ou européens, des réseaux comme le CLORA (CLub des ORganismes de recherche Associés dont les Alliances*), ERA-NET (European Research Area Network), ...
- Impliquer les écoles doctorales dans l'animation et les actions du réseau.

Les RTR sont ouverts à toutes les thématiques y compris transversales et interdisciplinaires.

* *Les Alliances françaises pour la recherche :*

AVIESAN : Alliance Nationale pour les sciences de la vie et de la santé

ALLENVI : Alliance Nationale de recherche pour l'environnement

ANCRES : Alliance Nationale de coordination pour la recherche pour l'énergie

ATHENA : Alliance Nationale des sciences humaines et sociales

3) CRITERES D'ELIGIBILITE

- Avoir comme porteur principal un établissement public de recherche localisé en région Centre-Val de Loire (agissant pour le compte d'unités de recherche labellisées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) ou une association régionale porteuse d'un réseau reconnu par un ou plusieurs établissements publics de recherche.
- Impliquer au moins deux établissements, partenaires du RTR.
- Avoir décrit une démarche et une trajectoire ambitieuse pour atteindre les objectifs cités précédemment (cf. §2).
- Se dérouler sur une période de 4 ans.

Types de dépenses éligibles :

- *Frais de colloques, journées thématiques, ateliers, forums, appels à projets internes, workshops,
- *Frais de personnel dédié à l'animation, au secrétariat, à la communication ; indemnités de stages de master,
- *Frais de missions en France et à l'international,
- *Frais de fonctionnement directement associés à l'animation,
- *Frais liés aux actions de communication, ou d'information,
- *Frais liés au montage de projets dont les dépenses de personnels dédiés au montage et/ou de prestations de service (cabinets conseils),
- *Frais d'acquisition de fonds documentaires indispensables au RTR.

IMPORTANT : A l'intérieur de ces dépenses éligibles, les financements demandés seront ciblés prioritairement sur des actions qui ne peuvent pas être prises en charge par d'autres dispositifs régionaux de soutien à la recherche, à l'innovation et au transfert de technologie.

Sont exclus du soutien au RTR :

- Les salaires des personnels permanents des établissements publics,
- Le financement du fonctionnement de projets de recherche.

4) CALENDRIER PREVISIONNEL

- Lancement de l'appel d'offres RTR 2018 : publication du cahier des charges et de la Lettre d'intention le 23 Mai 2018
- Retour des propositions le 3 septembre 2018
- Envoi du formulaire complet aux porteurs de RTR le 12 septembre
- Retour des dossiers complets le 15 octobre
- Choix final des RTR retenus fin Octobre 2018
- Vote des subventions aux RTR retenus en Janvier 2019

5) PROCEDURE DE SELECTION DES PROJETS DE RTR

5-1 Les critères de sélection :

- Niveau d'ambition du projet de RTR, impact pour la recherche et l'enseignement supérieur en Centre-Val de Loire,
- Qualité et cohérence du projet de RTR proposé (méthodologie et démarche proposées, efficacité de la gouvernance),
- Adossement / implication de partenaires socio-économiques en région CVL et/ou hors région (autres réseaux, clusters d'entreprises et pôles de compétitivité, associations, acteurs de la société civile...etc.),

- Structuration du réseau, composition partenariale (nombre de chercheurs, nombre de laboratoires, nombre d'établissements impliqués, et leurs typologies), capacité d'animation, ouverture du réseau vers l'extérieur dont l'international,
- Articulation avec d'autres actions, structures ou dispositifs au niveau régional (ARD 2020, APR IR, APR IA, Ecoles doctorales, Culture Scientifique Technique et Industrielle,...),
- Cohérence des financements demandés au regard des actions proposées.

5.2 Procédure de sélection

La sélection des RTR retenus pour un soutien par la Région se fera en deux étapes :

- **Dépôt d'un dossier simplifié type Lettre d'intention** selon le formulaire proposé, visé par l'établissement de tutelle,
- **Analyse des Lettres d'intention** reçues, par la Commission Recherche qui regroupe les établissements d'enseignement et de recherche situés en région CVL (format APR IA), en lien avec la Région,
- **Dépôt du dossier complet** selon un formulaire qui permettra une description détaillée du projet proposé, accompagné des lettres de soutien des partenaires pressentis.
- **Recueil des avis argumentés** établis par la Commission Recherche (format APR IA), au regard du respect du cahier des charges et des critères d'éligibilité.
- **Décision finale par la Région**
- Soumission au vote de la Commission Permanente Régionale de janvier 2019
- Retour de la décision vers les porteurs de projets de RTR déposés.

5-3 Constitution du dossier complet de soumission

Un dossier complet de soumission proposé comportera :

- Le résumé du projet de RTR,
- Les ambitions et les objectifs,
- la démarche proposée pour atteindre ces ambitions et objectifs,
- La liste des partenaires et leurs implications dans le projet,
- La gouvernance
- le descriptif du programme d'action
- Le budget
- Les indicateurs de suivi et de réalisation
- Les lettres de soutien des partenaires

**La Lettre d'intention sera à envoyer avant le 3 septembre 2018.
Le dossier complet sera à envoyer avant le 15 octobre 2018.**

A l'adresse ci-dessous :

Par courriel à : DESRTT_RTR@regioncentre.fr

Et par courrier en un seul exemplaire à :

**Conseil Régional du Centre-Val de Loire
DESRTT
9, rue Saint Pierre Lentin
CS 94117
45041 Orléans Cedex 1**

6) CONTACTS

Pour des questions générales :

Catherine DAGORN SCAVINER
Téléphone : 02 38 70 35 05
Email : catherine.dagorn-scaviner@regioncentre.fr

Pour des questions spécifiques et en fonction des thématiques :

Sur les thématiques : **Energie, Matériaux, Système**
Franck PINGAULT
Téléphone : 02 38 70 28 52 ou franck.pingault@regioncentre.fr

Sur les thématiques : **Infectiologie – One Health, Biomédicaments, Chimie
Thérapeutique – Organisation moléculaire du vivant, Cerveau, Imagerie,
Psychiatrie**
Catherine DAGORN SCAVINER
Téléphone : 02 38 70 35 05 ou catherine.dagorn-scaviner@regioncentre.fr

Sur les thématiques : **Terre, Espace**
Catherine MORIN de FINFE
Téléphone : 02 38 70 31 46 ou catherine.morin-de-finfe@regioncentre.fr

Sur les thématiques : **Société, Normes, Modèles, Lois, Pouvoirs ; Patrimoines
Naturels et Culturels**
Nicolas DUBOULOZ
Téléphone : 02 38 70 31 73 ou nicolas.dubouloz@regioncentre.fr

Sur les thématiques : **Modélisation, Numérique**
Isabelle COUDERT
Téléphone : 02 38 70 28 60 ou isabelle.coudert@regioncentre.fr

Sur la thématique : **Cosmétosciences**
Claire GIRARD RODARY
Téléphone : 02 38 70 27 23 ou claire.girard-rodary@regioncentre.fr